

Zeitschrift: Générations plus : bien vivre son âge

Herausgeber: Générations

Band: - (2013)

Heft: 52

Rubrik: Courier : des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos de «Frais dentaires, attention à la facture!» G+50

Un brossage par semaine?

Chaque mois, c'est avec un grand plaisir que je reçois *Générations Plus*. Toutes vos rubriques sont très intéressantes. Ce mois-ci, l'une d'entre elles m'a interpellée: celle concernant les soins dentaires. En effet, il est dit dans votre article qu'un brossage par semaine est suffisant. N'y a-t-il pas erreur et ne s'agit-il pas d'un brossage par jour au minimum?

Pour ma part, à 87 ans, j'ai la chance de posséder encore 26 dents (!), mais je les brosse trois fois par jour!

En espérant que ma missive vous aura fait sourire «de toutes vos dents», je vous présente, Mesdames et Messieurs, mes salutations distinguées. **Nelly Grüner**, Neuchâtel

Chère Madame,
Vous avez bien raison de vous brosser les dents trois fois par jour. Il s'agit là des soins optimaux. Cela dit, l'un des médecins cités dans l'article a constaté que le fait de se brosser les dents ne serait-ce qu'une fois par semaine permettait d'obtenir des progrès notables. C'est mieux que rien. **Réd.**

A propos de «L'armée est-elle inapte», G+50

Une fameuse déculottée

Votre collaborateur n'a manifestement pas accepté le résultat du scrutin où, appelés à voter «Pour une Suisse sans armée», les citoyens ont opté pour une Suisse sans GSsA.

Le score d'une très grande netteté (plus de 73%) me fait dire que c'est une fameuse déculottée. Autant vous dire que vous avez probablement choqué une bonne partie de votre lectorat.

L'armée «école d'alcoolisme et tabagisme», «d'essence totalitaire» qui «abrutit» les soldats!

Il semble que depuis bon nombre d'années les adolescents n'attendent pas l'école de recrues pour commencer. Puis-je vous suggérer de ne pas continuer dans la voie que je condamne? (...)

Guy Studer, Pully (VD)

Générations Plus et Payot Librairie ont le plaisir d'offrir à Nelly Grüner

pour son courrier, un bon-cadeau d'une valeur de 100 fr. à faire valoir dans toutes les librairies Payot et tous les magasins Nature & Découvertes de Suisse.

Ecrivez-nous à *Générations Plus*, Courrier des lecteurs, rue des Fontenailles 16, 1007 Lausanne ou courrier@generationsplus.ch

A propos du Hors série «50 clés pour construire sa retraite»

Ne pas confondre donataire et donneur

J'ai lu avec intérêt votre dernier Hors série, très bien fait. Les indications à la page 73, concernant fisc et donations, ne sont toutefois pas correctes pour le canton de Vaud. En effet, selon l'article 16 de la Loi concernant le droit de mutation sur les transferts immobiliers et l'impôt sur les successions et donations, la franchise est de 10 000 fr. par bénéficiaire, donc par donataire et non par donneur.

André Monnet, Bussigny (VD)

Cher Monsieur,
Effectivement! Toutes nos excuses pour cette confusion.

Réd.

A propos du Club lecteurs

Le vol des chauves-souris

Nous tenons à vous dire un grand merci pour les deux entrées au Papiliorama de Chiètres. Nous l'avons visité avec nos deux petites-filles qui se sont bien amusées avec le vol des chauves-souris au ras de leur tête. Et pour le reste, c'est une pure merveille!

Pierre Sudan, Assens (VD)



Kirsanov Valeriy Vladimirovich

Un moment de grâce

Nous vous remercions très sincèrement de nous avoir permis d'assister au spectacle de flamenco de Paco Pena au Théâtre du Léman. Ce fut un moment de grâce que ces danses accompagnées par d'excellents guitaristes.

Jean et Lucette Waeber, Genève

Un spectacle digne de la légende

Par ces quelques mots, je veux vous remercier pour la belle soirée du 1^{er} novembre Rock'n'roll Legends. Superbe spectacle!

Heidi Patko, Meyrin (GE)

Formidable prestation

Avec beaucoup de retard, je vous remercie très vivement de m'avoir permis d'assister à la formidable représentation du *Roi se meurt* au Théâtre du Crochetan, à Monthey. Super d'avoir de tels cadeaux!

Elisabeth Michaud, Troistorrents (VS)

